

# L'accompagnement de la MSA lors d'une crise agricole

Alors que de nombreux élevages sont impactés par la fièvre catarrhale ovine (FCO) depuis cet été, la MSA Ardèche-Drôme-Loire accompagne les agriculteurs en difficulté. Ces dernières années, elle a déployé de multiples dispositifs spécifiques destinés à soutenir le monde agricole, de plus en plus touché par des crises inédites. Des outils indispensables pour être à l'écoute de ses ressortissants et répondre au mieux à leurs besoins.



▲ L'équipe dirigeante de la MSA Ardèche-Drôme-Loire. De gauche à droite : François Donnay, directeur général, Jean-Clément Mucchielli, premier vice-président et Henry Jouve, président.

**RASSEMBLEMENT /** Le premier rassemblement de sentinelles ardéchoises était organisé le 14 octobre sur le site de la MSA de Privas. L'occasion d'engager une vraie dynamique d'échanges sur ce réseau, lancé depuis deux ans par la MSA Ardèche-Drôme-Loire.

## Sentinelles : en première ligne pour lutter contre le mal-être en milieu rural

La MSA joue un rôle clé dans la prévention du mal-être agricole. En 2021, son implication se renforce avec la feuille de route interministérielle de lutte contre le mal-être agricole, l'incitant à s'engager, aux côtés de l'ARS<sup>1</sup>, dans le développement et le pilotage du réseau des sentinelles pour détecter au plus tôt les premiers signes de mal-être, dans le cadre de la prévention du risque de suicide en milieu rural.

### Des volontaires formés à l'écoute

Ces bénévoles viennent de milieux liés au monde rural et agricole : élus ou salariés de la MSA, des OPA, conseillers des chambres d'agriculture ou encore animateurs de syndicats agricoles. Ils reçoivent une formation, dispensée par un binôme de cliniciens. Cette formation se compose de deux modules : un module théorique qui déconstruit les préjugés sur le suicide et présente les signes de mal-être à repérer, suivi d'un module pratique avec des mises en situation. « L'objectif commun est de valoriser l'empathie et le souci de l'autre. Ce sont des valeurs importantes dans le contexte de crise agricole que nous traversons actuel-

lement », rappelle Frédéric Bosquet, délégué MSA. Une fois formées, les sentinelles ont pour mission de repérer rapidement les personnes se trouvant en situation de détresse psychologique et de les orienter vers les bons interlocuteurs ainsi que les dispositifs pouvant les aider. Elles constituent donc un relais précieux. Le réseau des sentinelles a enregistré une augmentation de près de 30 % de ses effectifs entre le 31 décembre 2023 et le 30 juin 2024. Au cours de ce premier semestre, 112 sessions de formation ont été organisées, portant le total à 6 552 sentinelles à travers le pays. La MSA Ardèche-Drôme-Loire (ADL) a réalisé 23 formations depuis mai 2023, formant 303 sentinelles (dont 56 en Ardèche).

### Une journée d'échanges plébiscitée

La mission principale des sentinelles est de prendre soin des autres, mais il est également crucial qu'elles ne se sentent pas isolées et puissent échanger sur leurs pratiques et expériences. C'était l'objectif de la première journée de rencontre entre sentinelles, qui s'est tenue le 14 octobre à Privas en présence de la préfète de l'Ardèche Sophie Elizéon.

« **G**el tardif, pluies et inondations, grêle, ravageurs, épizootie... Le monde agricole rencontre régulièrement des crises majeures, perturbant les équilibres économiques et sociaux des exploitations. Dans ce contexte, la MSA Ardèche-Drôme-Loire (ADL) ne cesse de faire évoluer les services dédiés au soutien et à l'accompagnement de ses ressortissants agricoles. Cet été, dès les premiers signes d'évolution de la fièvre catarrhale ovine (FCO) de sérotype 8 sur ses territoires, elle est allée au contact des exploitations potentiellement confrontées à l'épizootie, consciente des conséquences directes et indirectes subies.

### 4 M€ sollicités pour soutenir les éleveurs les plus en difficulté

Diverses actions ont été engagées dans le but d'entrer rapidement en contact avec les éleveurs qui rencontrent le plus de difficultés, tout d'abord par un courriel adressé à l'ensemble des exploitants ovin, bovin et caprin, puis par l'ouverture d'une ligne téléphonique directe. Une campagne d'appels ciblés a été réalisée également, animée par des salariés et des élus cantonaux de la MSA ADL. Bien qu'il soit impossible d'évaluer le nombre d'élevages touchés par la FCO-8, ces démarches ont permis d'accompagner des éleveurs en difficulté. Une centaine d'exploitants (36 en Ardèche, 48 en Drôme et 19 dans la Loire) sont suivis actuellement par des travailleurs sociaux, chargés d'établir un diagnostic et d'évaluer l'ensemble de leurs besoins. « Nous leur avons proposé de faire des demandes de prise en charge de cotisations car s'ils perdent des animaux, ils perdent des relais », rapporte le directeur général de la MSA

ADL, François Donnay. Une enveloppe de 4 millions d'euros (M€) ayant été sollicitée auprès de la caisse nationale afin de proposer des allègements de cotisations aux ressortissants les plus en difficulté. « Cette demande n'est pas acquise, mais nous espérons qu'elle sera suivie. » Pour l'heure « peu de demandes ont été déposées car la campagne de communication n'a pas commencé » mais les procédures de demande et d'attribution ont été simplifiées, informe le président de la MSA ADL, Henry Jouve. Et d'ajouter : « On sera capable d'aller très vite ». Les perspectives de pertes économiques directes et indirectes pouvant être importantes, « nous proposons également la mise en place de plans de paiement, échéanciers et étalement de dette, jusqu'à 3 ans voire 5 ans, mais le plus souvent sur une à deux années », ajoute François Donnay.

### « Rompre le phénomène d'isolement »

La MSA ADL joue également un rôle majeur sur les plans sanitaire et social, en s'inscrivant dans diverses actions de prévention contre le mal-être. À l'échelle nationale, son service d'écoute anonyme et confidentiel (Agri'écoute) a enregistré près de 4 000 appels en 2024, soit une augmentation de 20 % par rapport à l'année précédente. Une hausse conséquente mais relative puisque « de nombreuses personnes en difficulté ne se font pas connaître », rappelle Henry Jouve. En Ardèche, Drôme et Loire, son réseau de sentinelles – des volontaires formés à l'écoute et l'orientation des personnes de milieu rural et agricole se trouvant en détresse psychologique – s'est lui aussi fortement développé ces dernières années. « L'idée est d'avoir des relais sur l'ensemble du territoire et de rompre le

phénomène d'isolement, qui peut pousser le mal-être à son extrémité », explique le premier vice-président de la MSA ADL, Jean-Clément Mucchielli. Face à une crise, leur intervention peut être d'autant plus indispensable dans l'accompagnement des exploitants en souffrance.

### La solidarité chevillée au corps

Parallèlement à ces dispositifs, des accompagnements plus spécifiques ou personnalisés peuvent être proposés, avec l'appui de cellules pluridisciplinaires composées d'assistants sociaux, de psychologues, d'infirmiers, de médecin du travail... Avec la mise en place de l'aide au répit, la MSA ADL intervient sur les risques psychosociaux et l'épuisement professionnel des agriculteurs. Avec les dispositifs Regain Réagir (Ardèche), Rebondir Réagir 26 (Drôme) et Avenir 42 (Loire), ses services se mobilisent à travers des programmes d'accompagnement socio-économique global, en partenariat avec les chambres d'agriculture de ses territoires. Dans chaque département, elle soutient financièrement les structures locales des services de remplacement, qui permettent la continuité du travail sur l'exploitation en cas de besoin. « Ces actions d'ordre social, ces valeurs de solidarité et de responsabilité, sont une des missions principales de la MSA Ardèche-Drôme-Loire car elles nous permettent d'être aux côtés des agriculteurs en souffrance », confie Henry Jouve. « Il en va de l'agriculture de demain et de notre autonomie alimentaire. » Pour s'assurer que les exploitants soient informés des aides et des soutiens disponibles, une refonte du module en ligne Pass'Agri sera réalisée également très prochainement. ■

A. L.



▲ Bénévoles, les sentinelles viennent de milieux liés au monde rural et agricole : élus ou salariés de la MSA, des OPA, conseillers des chambres d'agriculture ou encore animateurs de syndicats agricoles.

soins en psychiatrie sur le territoire ont battu le haut du pavé.

### Un public agricole éloigné des soins

Un autre point important a été soulevé durant les ateliers : la souffrance des agriculteurs, exacerbée par les crises successives et qui semble s'installer durablement. « Pourtant, il y a toujours une action possible, comme rétablir le lien humain en faisant appel à des personnes formées à la prévention suicidaire », souligne Julie Malsert, chargée d'étude prévention mal-être à la MSA ADL. La professeure Massoubre, psychiatre et présidente du GEPS<sup>2</sup>, ajoute que « les

suicides sont fréquents dans le monde agricole, mais ce public consulte peu pour les soins, rendant les formations sentinelles cruciales pour repérer et orienter les personnes en détresse. « Un accompagnement précoce est essentiel pour établir une relation de confiance et encourager un changement de comportement chez les agriculteurs », conclut Julie Malsert. « Dans l'idéal, il faudrait une sentinelle par commune pour prévenir la détresse », espère de son côté, Frédéric Bosquet. Cela semble bien parti, puisque les prochaines formations sur le territoire afficheront complet. ■

M.M.

<sup>1</sup>ARS : Agence régionale de santé. <sup>2</sup>GEPS : Groupe d'étude de prévention du suicide.



▲ Pour s'assurer d'être informé des aides et des soutiens disponibles, les exploitants agricoles disposent d'un module en ligne lancé en 2017 : Pass'Agri.

**DISPOSITIFS /** Au-delà des services dédiés à l'accompagnement des exploitants en difficulté, la MSA Ardèche-Drôme-Loire se mobilise également en partenariat avec les chambres d'agriculture et les fédérations de Service de remplacement.

## Ensemble pour un meilleur accompagnement

Un accident, des problèmes personnels, une baisse d'activité, une crise sanitaire... Autant d'atouts qui peuvent affecter les agriculteurs au cours de leur vie, les plaçant dans des situations de fragilités sociales et/ou économiques. Si les causes conduisant à ces états de vulnérabilité sont souvent multifactorielles, la situation pourrait s'aggraver face à la crise sanitaire qui touche les éleveurs avec la fièvre catarrhale ovine (FCO) et la maladie hémorragique épizootique (MHE). « L'enchaînement de ces difficultés justifie d'autant plus le dispositif Regain pour réagir face à ces crises », alerte Henry Jouve, président de la MSA Ardèche-Drôme-Loire (ADL).

Les soutiens apportés par les dispositifs Regain Réagir en Ardèche, Rebondir Réagir 26 en Drôme et Avenir 42 dans la Loire, sont à la fois individuels et collectifs. Ils comprennent des visites chez les exploitants pour réaliser un bilan technique, économique et social de leur situation. L'objectif étant d'aider les agriculteurs à reconstruire leur projet de vie ou professionnel. Les accompagnements collectifs offrent un véritable bol d'air aux exploitants bénéficiant du dispositif, et se traduisent par des mesures concrètes, telles que le programme Avenir en soi, Action Vacances, ou encore l'aide au répit, qui a permis d'accorder 122,5 jours en 2023 via le Service de remplacement.

### Le Service de remplacement, pivot de l'accompagnement des agriculteurs

Pour soutenir les agriculteurs, le Service de remplacement propose des agents qualifiés pour remplacer les exploitants lors de leurs absences : congés paternité/maternité, vacances, maladies, accidents ou encore dans le cadre de l'aide au répit. « Du jour au lendemain, on peut avoir un accident et c'est un avantage d'avoir quelqu'un de formé pour nous remplacer », déclare Jean-Marc Giraud, président du Service de remplacement Ardèche. « Il est crucial que tous les agriculteurs adhèrent, même s'ils ne prévoient pas d'utiliser le Service de remplacement. En Ardèche, de nombreux agriculteurs ne sont pas membres et se retrouvent en difficulté, faisant face à des problèmes tels que le burn-out ou des accidents. Adhérer au service permet aux salariés de se familiariser avec l'exploitation. Une connaissance préalable de l'exploitation, un salarié qui arrive seul sur l'exploitation peut se sentir perdu et ne pas savoir quoi faire, ce qui accroît le risque d'accident. » En 2023, environ 370 agriculteurs sont membres de ces services en Ardèche, qui comptent 130 salariés et réalisent environ 36 500 heures de travail par an. Dix structures locales sont réunies sous l'égide d'une fédération au niveau départemental : SR 07.



▲ Les soutiens apportés par les dispositifs Regain Réagir (Ardèche), Rebondir Réagir 26 (Drôme) et Avenir 42 (Loire) visent à aider les agriculteurs à reconstruire leur projet de vie ou professionnel.

Candice Cholvy, présidente de la structure locale Entraide 07 détaille la méthode : « Si un agriculteur en difficulté nous appelle, par exemple en cas de baisse de moral ou pour demander un congé de répit, nous le mettons en contact avec les assistants sociaux de la MSA. Nous faisons le lien pour que l'agriculteur puisse bénéficier d'une prise en charge. L'assistant social de la MSA va alors évaluer ses besoins. Une fois l'accord obtenu, nous nous chargeons de toute la partie administrative pour alléger la charge de l'exploitant ». Dans le cadre de la crise sanitaire liée à la propagation des cas de FCO-8, la jeune éleveuse confirme avoir reçu des appels supplémentaires d'éleveurs : « J'ai donc pris contact avec la MSA pour organiser une réunion afin de mieux encadrer l'accompagnement que nous pouvons offrir aux exploitants et pour qu'on nous fournisse des moyens pour accélérer le processus ». Une réunion est prévue prochainement entre Entraide 07 et la MSA, pour mettre en valeur sur le terrain les actions portées par la caisse du régime agricole pour venir en aide aux éleveurs en difficulté. ■

M.M.

## L'INFO EN +

### Chiffres clés des taux de mortalité par suicide

D'après les données de l'Observatoire régional de la santé de 2020, la France a enregistré 8 800 décès par suicide, dont 965 en Auvergne-Rhône-Alpes. En Ardèche, les taux de mortalité par suicide sont supérieurs à la moyenne nationale et régionale. Les hommes sont trois fois plus touchés que les femmes. Un tiers des décès se concentrent dans la tranche d'âge de 50 à 65 ans, suivie d'une diminution puis d'une augmentation à partir de 80 ans.

### Accompagnement

- **Service action sanitaire et sociale :** 04 75 75 68 95 ; gprec@ardechedromeloire.msa.fr. Pour toutes les difficultés familiales, personnelles, professionnelles ou de santé.
- **Service santé sécurité au travail :** 04 75 75 68 67 ; gprec@ardechedromeloire.msa.fr
- **Service aux entreprises :** 04 75 75 68 10

### Aide au répit

Accompagnement personnalisé proposé par la MSA pour aider les exploitants ou salariés agricoles en situation d'épuisement professionnel ou de burn-out à se reposer et à prendre soin d'eux. Pour les exploitants, l'aide au répit permet également de bénéficier d'un financement pour se faire remplacer sur l'exploitation. L'intervention d'un Service de remplacement est financée durant 7 jours à 14 jours avec un renouvellement possible selon les situations. En 2023, la majorité des agriculteurs bénéficiant de l'aide au répit se situent dans la tranche d'âge de 31 à 50 ans. Les filières les plus touchées sont la viticulture et l'élevage.

### Qui contacter face à une situation de mal-être ?

- **Agri'Écoute :** 09 69 39 29 19 et agrieécoute.fr. Service d'écoute 24h/24 dédié au monde agricole et rural, pour dialoguer anonymement et de façon confidentielle avec des bénévoles formés.
- **31 14 :** numéro national de prévention du suicide accessible 24h/24 et 7j/7 gratuitement.

### Devenir acteur de la prévention sentinelle

Les sentinelles repèrent, écoutent, évaluent, accompagnent et orientent les personnes en difficulté psychologique. « Il faut être vigilant sur tous les signes avant-coureurs de la dépression, le mécanisme qui gangrène petit à petit, se dire qu'on n'est pas tout seul face à un agriculteur en difficulté », confie la directrice du Groupement de défense sanitaire (GDS) de l'Ardèche, Margot Brie. En septembre dernier, elle a suivi une session de formation pour devenir acteur de la prévention sentinelle, comme tous les techniciens du GDS. « Cela apporte encore plus de vigilance et des clés pour savoir orienter vers les bons dispositifs et services. Au vu de la situation dans les élevages, il est très important d'être en détection précoce. » Pour plus d'informations, suivre une formation et rejoindre le réseau, n'hésitez pas à contacter Julie Malsert, chargée d'études prévention mal-être à la MSA Ardèche Drôme Loire au 06 34 12 67 31 et malsert.julie@ardechedromeloire.msa.fr ■